

Licence Professionnelle Réseaux et Sécurité 2019-2020

Modalités de soutenance du travail en entreprise

Dates

Les soutenances sont organisées le **jeudi 3** et le **vendredi 4 septembre 2020**, selon un planning diffusé séparément.

Rapport de stage

Un exemplaire du rapport de stage (imprimé et relié) devra parvenir au secrétariat de la licence pro au plus tard le *mardi de la semaine de soutenance à 12h*. Le rapport doit également être envoyé par courrier électronique, au format PDF, à *laroque (à) u-cergy.fr*.

Le rapport de stage ne doit pas dépasser 40 pages (hors annexes techniques). Il doit d'abord décrire d'une façon globale vos activités en entreprise, puis pour chaque mission significative donner une description du contexte, des choix techniques et de la solution adoptée et réalisée. Il ne faut pas entrer dans trop de détails techniques (si nécessaire les mettre dans une annexe), mais rester au niveau qui permet de comprendre votre réalisation et ses parties les plus intéressantes (initiatives, amélioration d'un processus, simplification d'une architecture, etc.). Eviter le « remplissage » : il vaut mieux 25 pages contenant de l'information que 40 n'en contenant pas plus.

Le plan du rapport devra être dans les grandes lignes le suivant :

- Présentation de l'entreprise et du contexte du stage
- Description globale des missions
- Détails sur la / les mission(s) principale(s) : solutions proposées et résultats obtenus
- Conclusion : bilan par rapport aux objectifs du stage, apports personnels, perspectives

Le rapport doit être présenté de manière *claire, lisible, structurée et sans fautes d'orthographe*. L'utilisation d'une feuille de style, les numéros de page et de figure, la table des matières générée automatiquement, sont parmi les éléments **indispensables** à la production d'un document de qualité, or la qualité des rapports tiendra une place importante dans les évaluations.

Fiche d'évaluation de stage

Le maître de stage, qui fait partie systématiquement du jury de soutenance, doit remplir une *fiche d'évaluation* (diffusée séparément), qui doit être transmise au secrétariat de la licence pro au plus tard le mardi de la semaine de soutenance, de préférence déposée par l'étudiant en même temps que son rapport papier.

Présentation

À chaque soutenance est allouée une durée de 40 minutes. La présentation ne devra pas dépasser 20 minutes, même si une démonstration est prévue¹. Ensuite, 10 minutes seront consacrées aux questions du jury et 10 minutes aux délibérations. Un vidéo-projecteur fourni par l'université sera disponible dans la salle. La soutenance est accompagnée d'une présentation électronique. Quel que soit le format choisi, une version PDF de la présentation *doit être disponible le jour « J » en backup*.

Jury

Le jury de soutenance sera normalement composé de deux enseignants (dont un de l'UCP et un de l'EPMI), du maître de stage et du tuteur académique. La note finale sera construite sur quatre critères : la présentation et la qualité des réponses aux questions (/5), le rapport de stage (/5), les compétences techniques et/ou scientifiques mises en œuvre lors du stage (/5) et l'appréciation du maître de stage (/5).

¹ Le respect de ce délai maximal comptera dans la note de soutenance. L'alternant est prévenu 2 minutes avant la fin de son temps d'exposé ; il doit alors, le cas échéant, *prendre toute mesure pour terminer dans les temps* sous peine d'être interrompu.